

SUIVI DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES PRESENTES SUR LE SITE NATURA 2000 VAL D'ALLIER-ALAGNON EN 2009

Contexte de ce suivi

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs sur le site Natura 2000 *FR 830 1038 Val d'Allier Jumeaux-Pont-du-château-Alagnon*, le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA), structure animatrice, a réalisé en 2008 un premier état des lieux de la colonisation des plantes exotiques envahissantes inféodées aux milieux aquatiques et semi-aquatiques sur l'ensemble du site et ses environs immédiats.

Cet inventaire 2008 fait état de la **présence de 4 plantes aquatiques exotiques envahissantes** à l'échelle du site Natura 2000 : l'Elodée du Canada, l'Elodée dense, la Jussie et la Grand Lagarosiphon. 23 sites sont touchés par la présence d'au moins une plante aquatique envahissante sur les 143 sites aquatiques ou humides recensés (16 % de sites touchés). 3 sites sont touchés simultanément par 2 plantes envahissantes. La majorité des sites touchés sont inclus en totalité dans le périmètre du site Natura 2000 (19 sites). 4 sites touchés par l'Elodée du Canada se trouvent en dehors du périmètre, à proximité immédiate.

La surface totale colonisée par ces plantes aquatiques envahissantes représente 22 ha (8 % de la surface totale des sites inventoriés).

La réalisation de cet état des lieux en 2008 a permis de définir les principales orientations et les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre ces plantes aquatiques exotiques envahissantes sur ce site Natura 2000. Une veille préventive de ces espèces exotiques a donc été mise en place pour limiter en l'état leur colonisation, voire si besoin réduire leur répartition par des opérations ciblées.

Trois espèces recensées (Elodée dense, Jussie et Grand Lagarosiphon) figurent sur la « *liste des espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et la biodiversité* » en Auvergne et sur le bassin de la Loire. La colonisation de ces 3 espèces prioritaires doit donc être contenue, voire réduite, sur le site Natura 2000.

Le présent suivi est ciblé sur ces espèces et doit donc permettre :

- une surveillance régulière à l'aval des deux stations "sources" d'Elodée dense (Dallet) et de Grand Lagarosiphon (Pont-du-Château) suites aux crues importantes pour détecter rapidement toute dissémination de ces deux espèces vers l'aval et si besoin engager une intervention d'arrachage précoce sur ces éventuelles nouvelles implantations.
- une surveillance du front de colonisation de la Jussie, entre Mirefleurs (front actuel) et le plan d'eau des Orleaux (site 89 à Vic-le-Comte) pour suivre et si besoin contenir sa propagation sur le site (par transport accidentel ou par les animaux vers l'amont). Ce suivi ciblé a pour but de localiser rapidement toute implantation de Jussie sur les berges de l'Allier ou des sites aquatiques et si besoin d'intervenir pour limiter sa dissémination.

Bien sûr, au delà de ce suivi annuel, toute nouvelle observation concernant ces trois espèces sur le site Natura 2000 entraînera l'adaptation du présent suivi et des interventions potentielles.

Pour rappel, l'Elodée du Canada n'apparaît pas prioritaire, car déjà bien implantée sur tout le linéaire du site. Aucune intervention spécifique ne sera mise en place pour limiter cette espèce.

Protocole du suivi

Le présent suivi est donc divisé en deux parties distinctes :

- un suivi après crues des sites aquatiques et humides situés en aval de Dallet, pour localiser l'éventuelle dissémination de l'Elodée dense et du Grand Lagarosiphon.
- un suivi annuel des sites aquatiques et humides entre le plan d'eau des Orleaux (site 89) et les gravières de Mirefleurs (site 95/96), ainsi que les berges de la rivière dans les secteurs favorables, pour localiser l'éventuelle progression vers l'amont de la Jussie.

L'ensemble des sites situés sur ces secteurs sont prospectés à partir de leurs berges pour constater l'absence ou la présence des plantes aquatiques envahissantes recherchées. Le cas échéant, l'importance de l'invasion est évaluée de la manière suivante :

- + : quelques pieds présents sur le site ;
- ++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds sur le site ;
- +++ : espèce ayant totalement envahi le milieu aquatique et le site.

Résultats du suivi en 2009

➤ 1. Résultats du suivi de la dissémination de l'Elodée dense et du Grand Lagarosiphon

La rivière Allier a connu une crue importante le 3 novembre 2008 (débit maximum instantané de 1290 m³/s à Vic-le-Comte). Cette crue est estimée à une crue cinquantennale.

Suite à cette crue, le suivi concernant l'Elodée dense et le Grand Lagarosiphon a été réalisé pendant l'été 2009 sur l'ensemble des sites situés à l'aval de Dallet et de Pont-du-Château, jusqu'à la limite Nord du site Natura 2000 aux Martres-d'Artière.

Aucune nouvelle implantation d'une de ces deux espèces n'a été détectée sur les bras morts ou les anciennes gravières concernées. Cette crue ne semble donc pas les avoir dispersées vers l'aval.

Ce suivi a toutefois permis de constater de nouvelles implantations de Jussie et d'Elodée du Canada sur des sites où leur présence n'avait pas été observée au cours de l'état des lieux 2008 :

- le site 115 (ancienne gravière) est ponctuellement touchée par la Jussie (+). Le propriétaire, rencontré sur place, arrache régulièrement les pieds de Jussie installés ;
- le site 139 (bras mort) déjà colonisé par la Jussie (+) est aussi ponctuellement touché par l'Elodée du Canada (+) ;
- le site 142 (ancienne gravière) est désormais bien colonisé par la Jussie (++).

↳ cf. *Cartes de suivi des plantes aquatiques envahissantes 2009 par secteur*

➤ 2. Résultats du suivi de la progression amont de la Jussie

La surveillance du front de colonisation de la Jussie a été réalisée au cours de l'été 2009.

Ce suivi n'a pas révélé de nouvelle station de Jussie en amont du site 95, entre ce site et le plan d'eau des Orleaux. Ce front de colonisation n'a donc pas évolué depuis 2008.

Ce suivi a cependant permis de constater une nouvelle implantation d'Elodée du Canada sur le plan d'eau des Orleaux lui même (site 89 : +++). Cette station bien colonisée était peut-être passée inaperçue lors de l'inventaire 2008.

Par contre, au cours d'une visite de site, une **nouvelle station de Jussie** a été localisée au mois de juin 2009 bien en amont de ce secteur de Longues/Mirefleurs : le **plan d'eau du Mas** accueillant la base de loisirs d'Issoire présentait un herbier de Jussie déjà bien implanté.

Conformément aux orientations fixées, cette nouvelle station de Jussie à l'amont du front de colonisation a fait l'objet d'une **intervention de travaux prévue dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs, avec pour objectif une élimination de la Jussie sur ce site.**

Pour cette intervention, trois passages ont été réalisés en juin, août et octobre. A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac et exportés. Ils ont ensuite été séchés et enfin brûlés par le CEPA. Au final sur les 3 passages il s'est avéré que la Jussie était présente quasiment sur tout le pourtour du plan d'eau, avec une colonisation déjà assez importante (++)). Sur les 3 passages, le volume total arraché a été estimé à 170 L.



Premier herbier de Jussie découvert à Issoire



Arrachage manuel de Jussie à Issoire

cf. Carte de localisation de la station de Jussie à Issoire en 2009

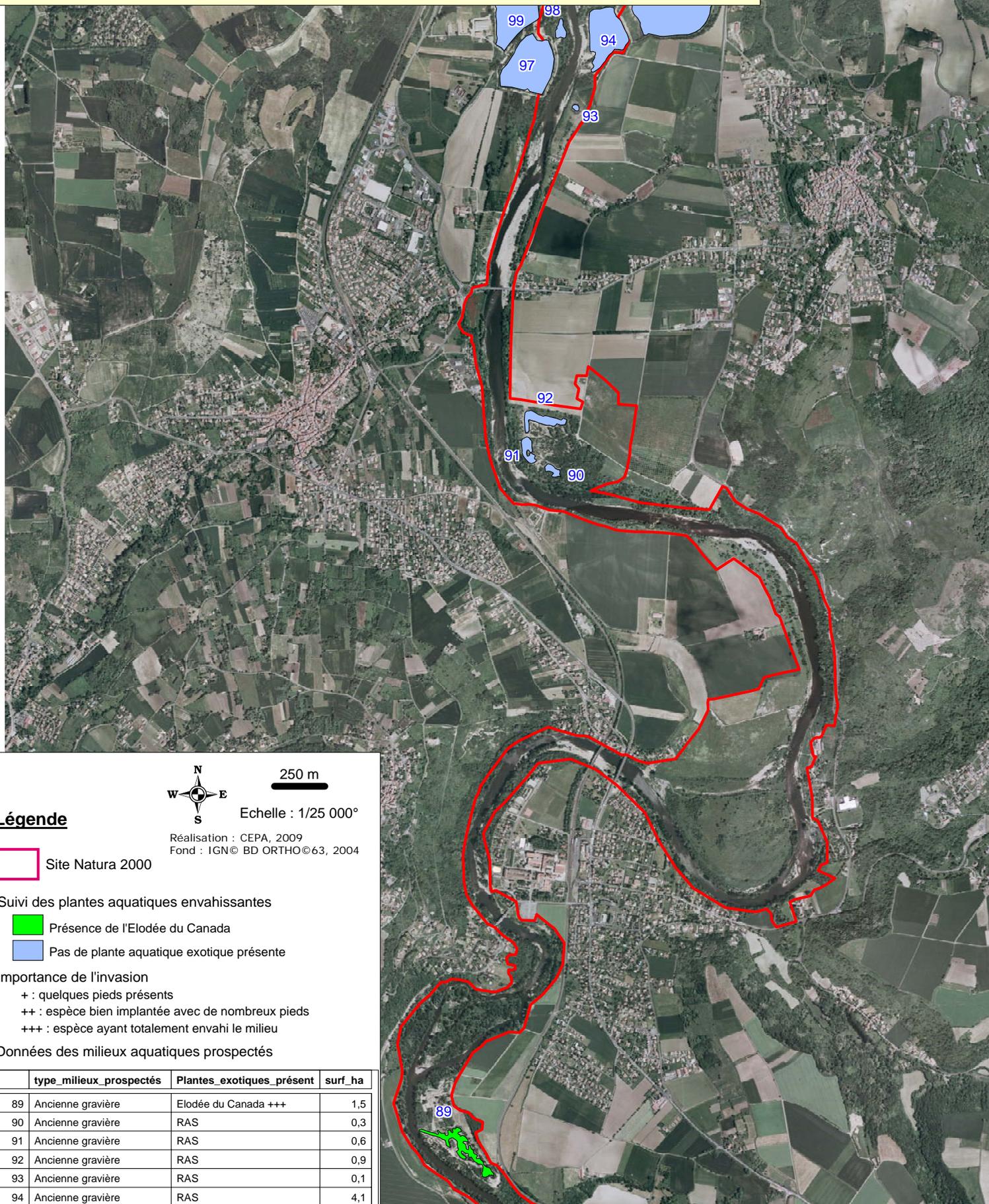
Suites à donner au suivi des plantes aquatiques envahissantes

Après l'état des lieux réalisé en 2008 et cette première année de suivi ciblé, il apparaît évident que ce suivi devra être poursuivi selon les mêmes modalités que celles mises en place cette année. Ce suivi ciblé devra être poursuivi au minimum pendant quelques années.

Au regard des observations réalisées en 2009 concernant la Jussie, ce suivi sera de plus étendu avec une surveillance étroite du plan d'eau du Mas à Issoire, accompagnée d'une opération d'arrachage de la Jussie autant que de besoin, afin de stopper son implantation sur ce secteur situé très en amont du front de colonisation continu actuel.

Enfin, face à la colonisation visiblement croissante de ces plantes aquatiques envahissantes, un nouvel état des lieux de l'ensemble des sites aquatiques et humides du site Natura 2000 et de ses environs immédiats devrait être programmé après 5 ans, soit en 2013.

Suivi des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques en 2009 : secteur de Longues



250 m

Echelle : 1/25 000°

Réalisation : CEPA, 2009
Fond : IGN © BD ORTHO © 63, 2004

Légende

 Site Natura 2000

Suivi des plantes aquatiques envahissantes

 Présence de l'Elodée du Canada

 Pas de plante aquatique exotique présente

Importance de l'invasion

+ : quelques pieds présents

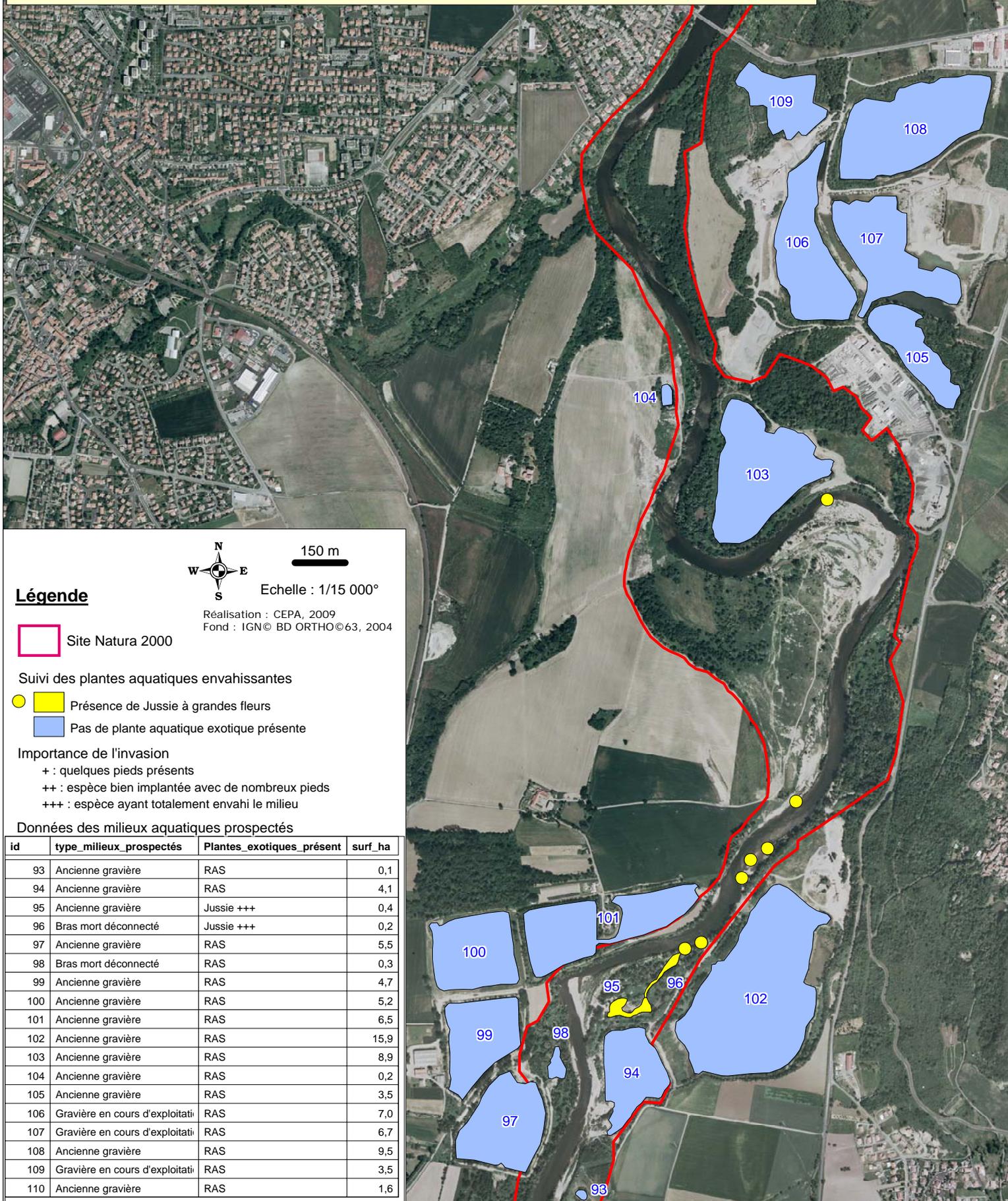
++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds

+++ : espèce ayant totalement envahi le milieu

Données des milieux aquatiques prospectés

id	type_milieux_prospectés	Plantes_exotiques_présent	surf_ha
89	Ancienne gravière	Elodée du Canada +++	1,5
90	Ancienne gravière	RAS	0,3
91	Ancienne gravière	RAS	0,6
92	Ancienne gravière	RAS	0,9
93	Ancienne gravière	RAS	0,1
94	Ancienne gravière	RAS	4,1

Suivi des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques en 2009 : secteur de Cournon



Légende

Site Natura 2000
 Présence de Jussie à grandes fleurs
 Pas de plante aquatique exotique présente

Echelle : 1/15 000°
 Réalisation : CEPA, 2009
 Fond : IGN © BD ORTHO © 63, 2004

Suivi des plantes aquatiques envahissantes

+ : quelques pieds présents
 ++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds
 +++ : espèce ayant totalement envahi le milieu

Données des milieux aquatiques prospectés

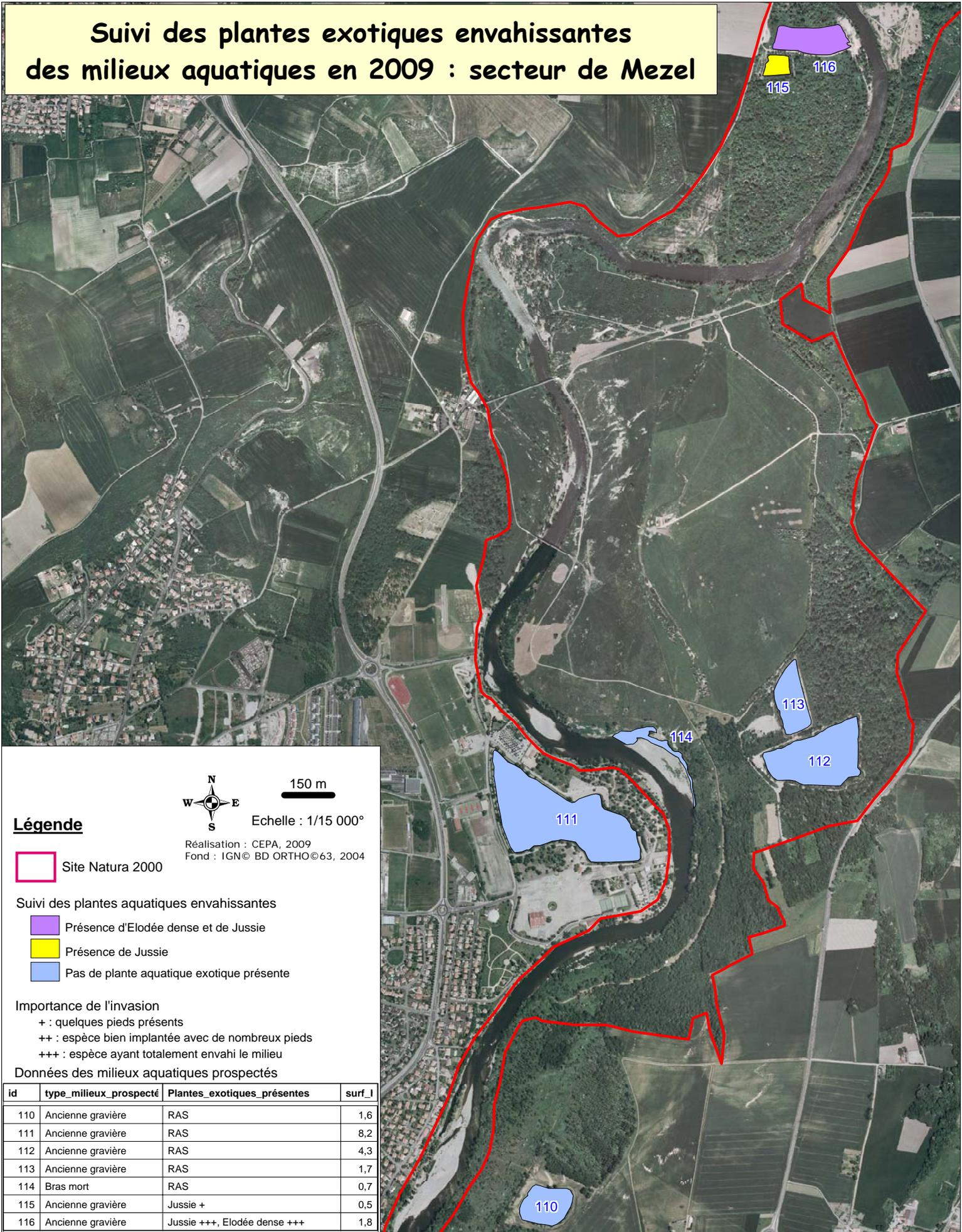
id	type_milieux_prospectés	Plantes_exotiques_présent	surf_ha
93	Ancienne gravière	RAS	0,1
94	Ancienne gravière	RAS	4,1
95	Ancienne gravière	Jussie +++	0,4
96	Bras mort déconnecté	Jussie +++	0,2
97	Ancienne gravière	RAS	5,5
98	Bras mort déconnecté	RAS	0,3
99	Ancienne gravière	RAS	4,7
100	Ancienne gravière	RAS	5,2
101	Ancienne gravière	RAS	6,5
102	Ancienne gravière	RAS	15,9
103	Ancienne gravière	RAS	8,9
104	Ancienne gravière	RAS	0,2
105	Ancienne gravière	RAS	3,5
106	Gravière en cours d'exploitati	RAS	7,0
107	Gravière en cours d'exploitati	RAS	6,7
108	Ancienne gravière	RAS	9,5
109	Gravière en cours d'exploitati	RAS	3,5
110	Ancienne gravière	RAS	1,6



**MISE EN OEUVRE DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR 8301038
VAL d'ALLIER Pont-du-Château/Jumeaux/Alagnon**



Suivi des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques en 2009 : secteur de Mezel



Légende

 Site Natura 2000

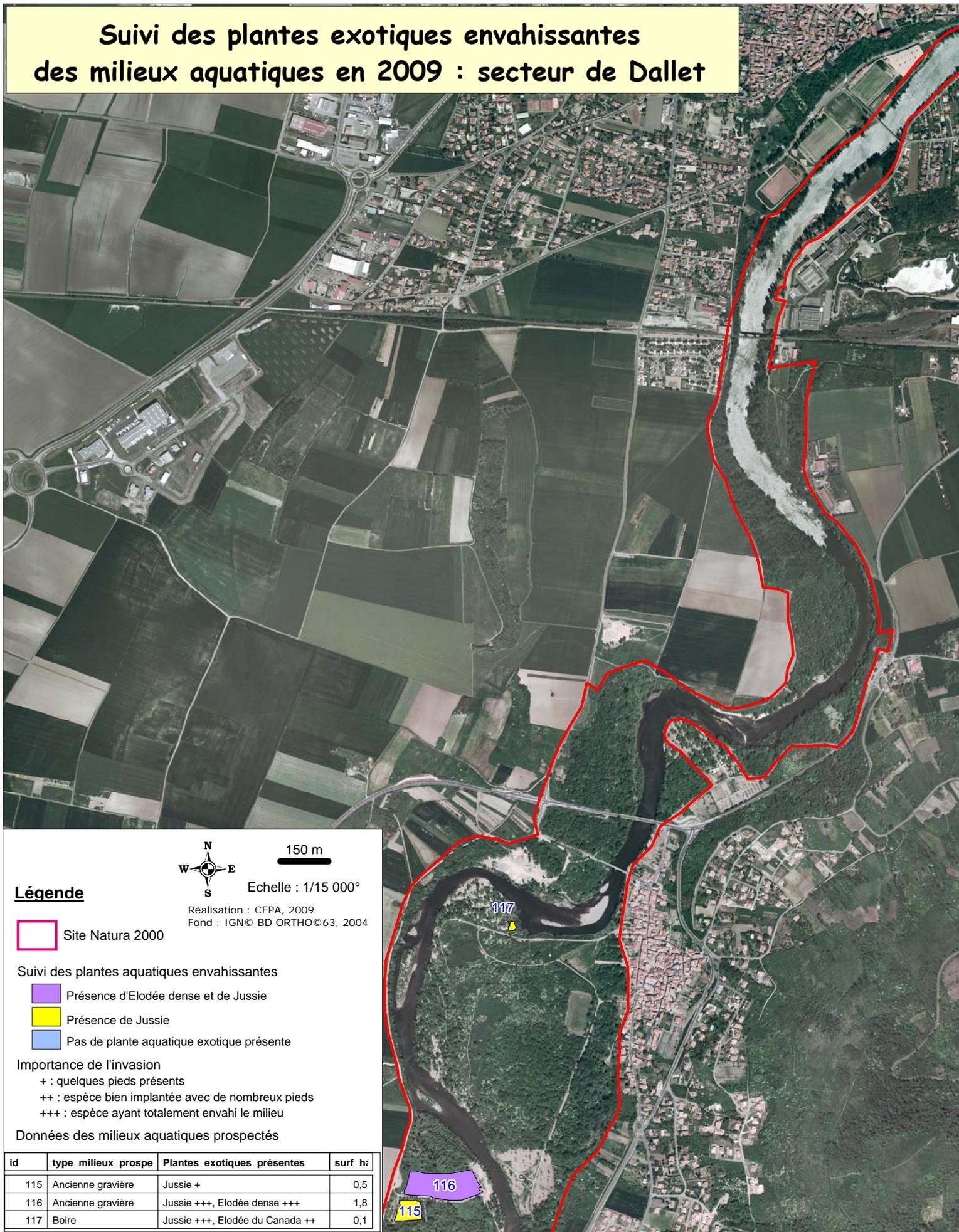
- Suivi des plantes aquatiques envahissantes
-  Présence d'Elodée dense et de Jussie
 -  Présence de Jussie
 -  Pas de plante aquatique exotique présente

- Importance de l'invasion
- + : quelques pieds présents
 - ++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds
 - +++ : espèce ayant totalement envahi le milieu

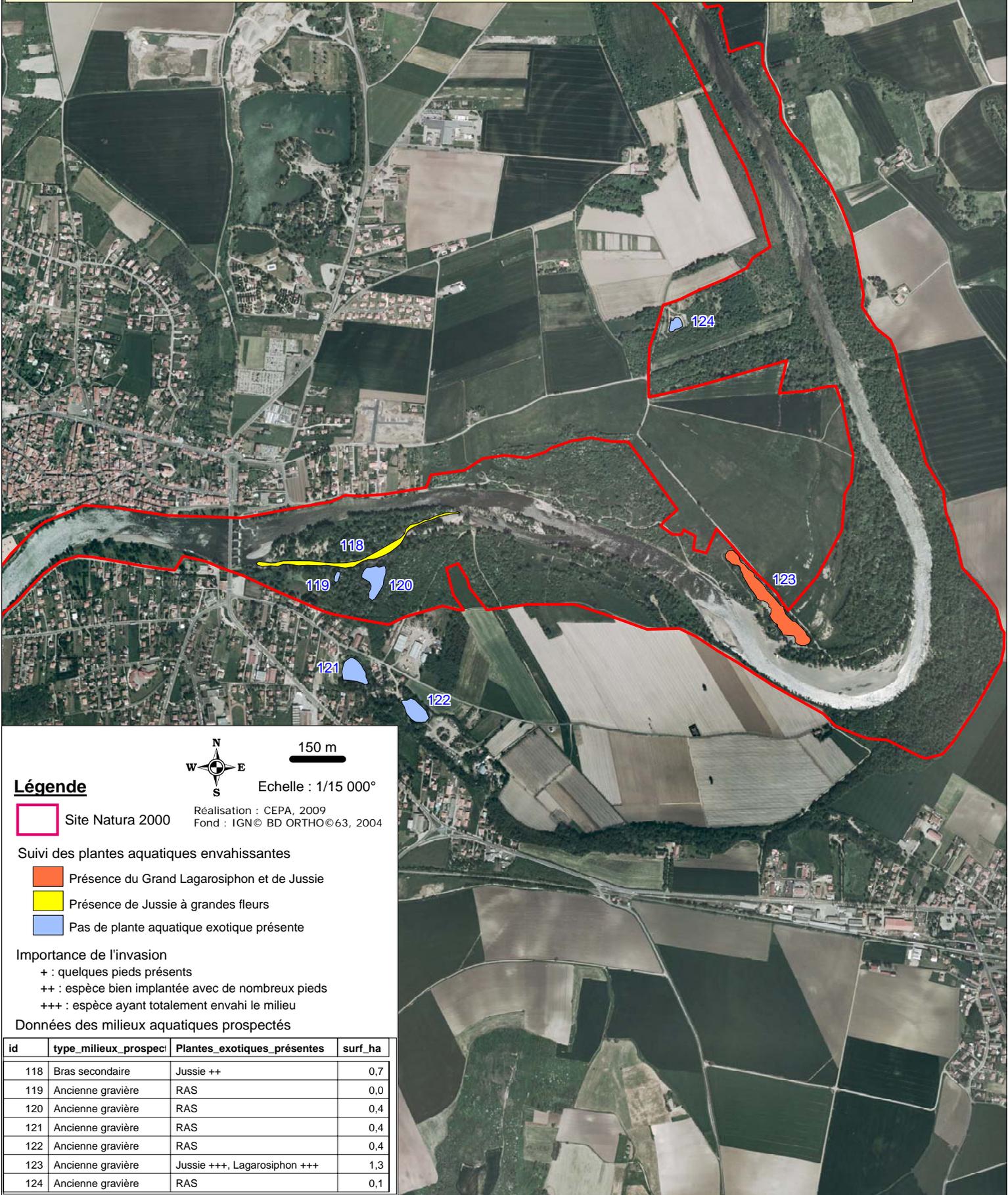
Données des milieux aquatiques prospectés

id	type_milieu_prospecté	Plantes_exotiques_présentes	surf_I
110	Ancienne gravière	RAS	1,6
111	Ancienne gravière	RAS	8,2
112	Ancienne gravière	RAS	4,3
113	Ancienne gravière	RAS	1,7
114	Bras mort	RAS	0,7
115	Ancienne gravière	Jussie +	0,5
116	Ancienne gravière	Jussie +++, Elodée dense +++	1,8

Suivi des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques en 2009 : secteur de Dallet



Suivi des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques en 2009 : secteur de Pont-du-Château



Echelle : 1/15 000°
150 m

Légende

Site Natura 2000

Réalisation : CEPA, 2009
Fond : IGN© BD ORTHO©63, 2004

Suivi des plantes aquatiques envahissantes

- Présence du Grand Lagarosiphon et de Jussie
- Présence de Jussie à grandes fleurs
- Pas de plante aquatique exotique présente

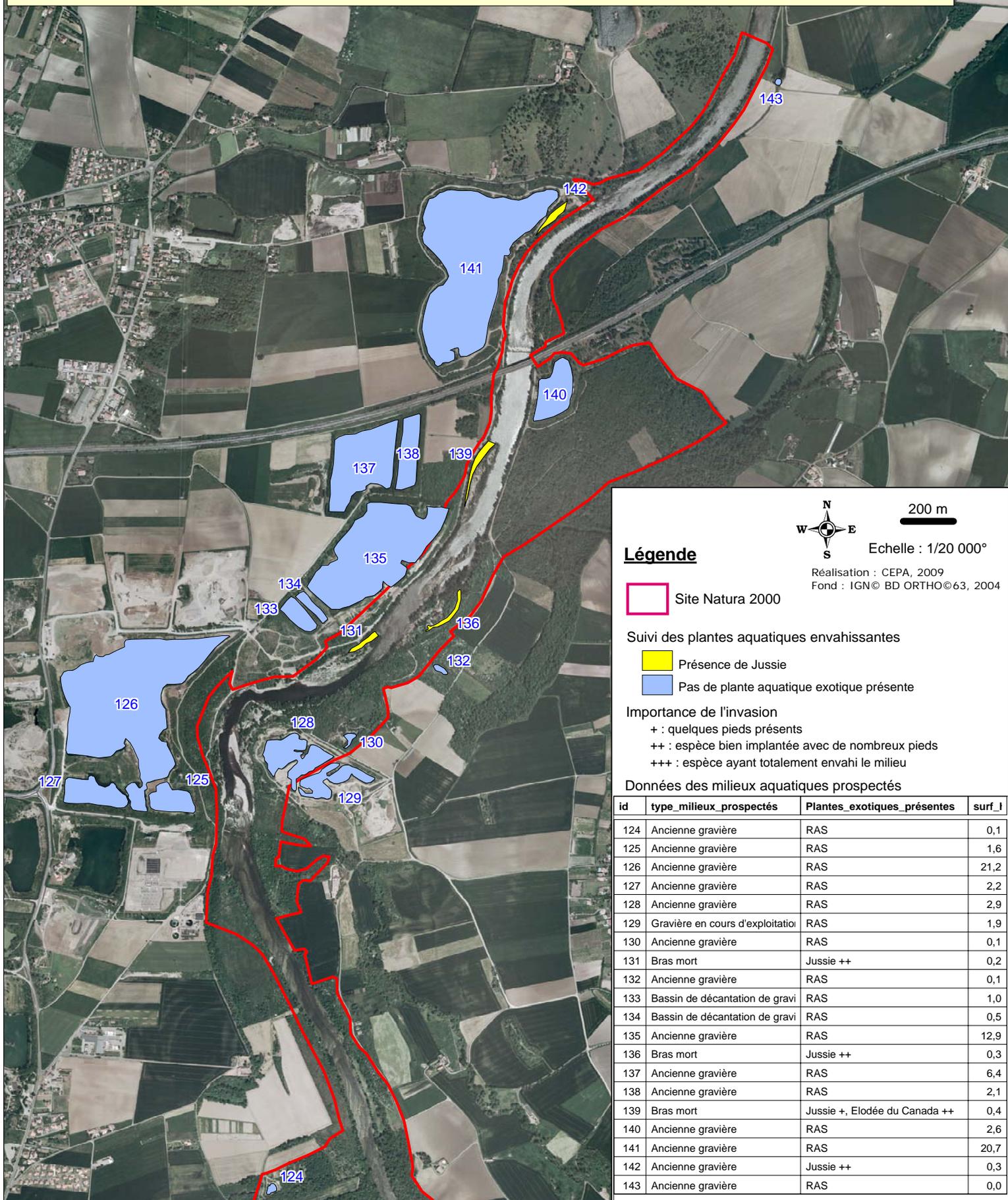
Importance de l'invasion

- +: quelques pieds présents
- ++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds
- +++ : espèce ayant totalement envahi le milieu

Données des milieux aquatiques prospectés

id	type_milieux_prospec	Plantes_exotiques_présentes	surf_ha
118	Bras secondaire	Jussie ++	0,7
119	Ancienne gravière	RAS	0,0
120	Ancienne gravière	RAS	0,4
121	Ancienne gravière	RAS	0,4
122	Ancienne gravière	RAS	0,4
123	Ancienne gravière	Jussie +++, Lagarosiphon +++)	1,3
124	Ancienne gravière	RAS	0,1

Suivi des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques en 2009 : secteur des Martres-d'Artière



Légende

Site Natura 2000

Suivi des plantes aquatiques envahissantes

Présence de Jussie

Pas de plante aquatique exotique présente

Importance de l'invasion

+: quelques pieds présents

++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds

+++ : espèce ayant totalement envahi le milieu

Données des milieux aquatiques prospectés

id	type_milieux_prospectés	Plantes_exotiques_présentes	surf_l
124	Ancienne gravière	RAS	0,1
125	Ancienne gravière	RAS	1,6
126	Ancienne gravière	RAS	21,2
127	Ancienne gravière	RAS	2,2
128	Ancienne gravière	RAS	2,9
129	Gravière en cours d'exploitation	RAS	1,9
130	Ancienne gravière	RAS	0,1
131	Bras mort	Jussie ++	0,2
132	Ancienne gravière	RAS	0,1
133	Bassin de décantation de gravi	RAS	1,0
134	Bassin de décantation de gravi	RAS	0,5
135	Ancienne gravière	RAS	12,9
136	Bras mort	Jussie ++	0,3
137	Ancienne gravière	RAS	6,4
138	Ancienne gravière	RAS	2,1
139	Bras mort	Jussie +, Elodée du Canada ++	0,4
140	Ancienne gravière	RAS	2,6
141	Ancienne gravière	RAS	20,7
142	Ancienne gravière	Jussie ++	0,3
143	Ancienne gravière	RAS	0,0



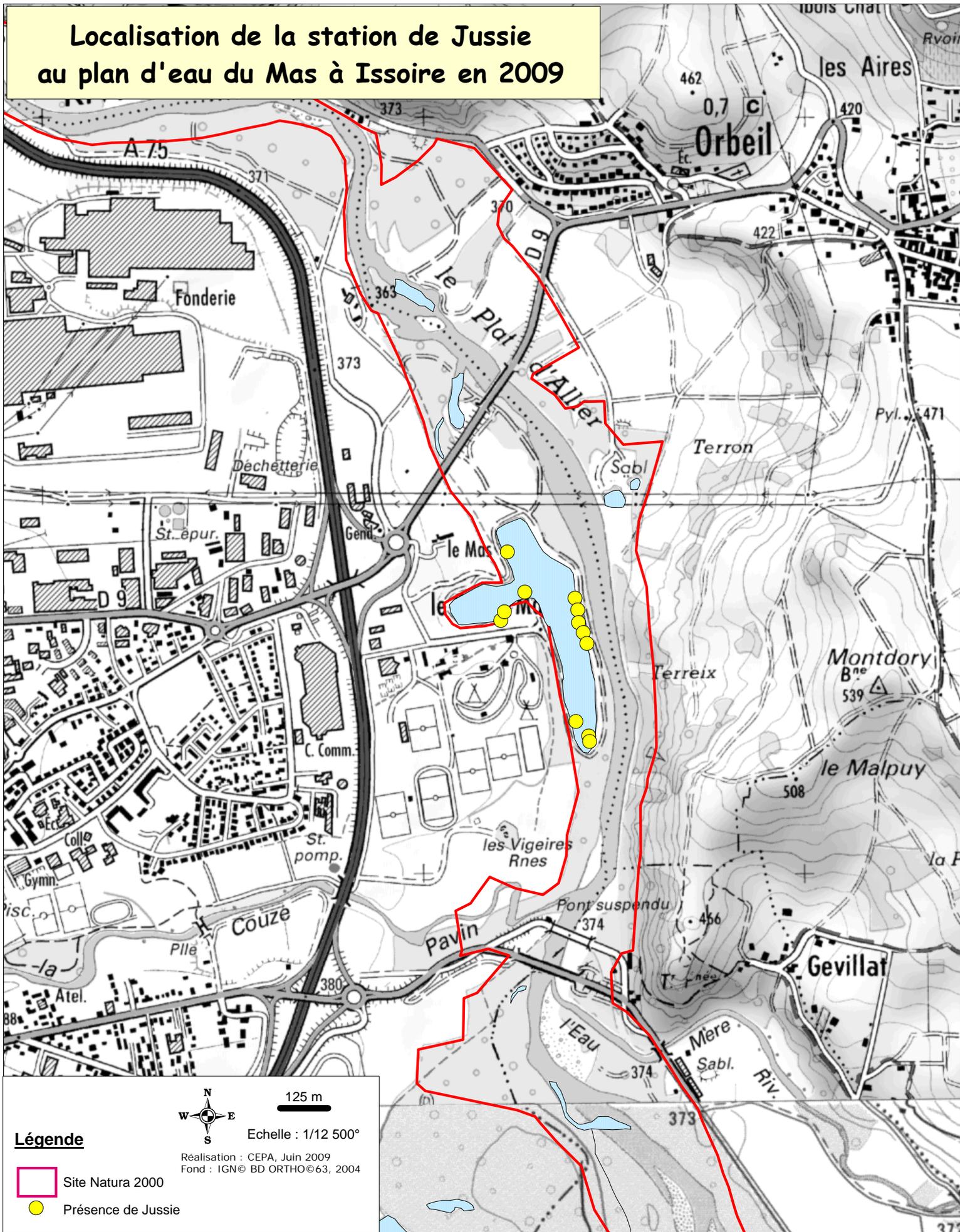
200 m

Echelle : 1/20 000°

Réalisation : CEPA, 2009

Fond : IGN © BD ORTHO©63, 2004

Localisation de la station de Jussie au plan d'eau du Mas à Issoire en 2009



125 m

Echelle : 1/12 500°

Réalisation : CEPA, Juin 2009
Fond : IGN © BD ORTHO©63, 2004

Légende

- Site Natura 2000
- Présence de Jussie